

ANNEXE – Dossier de demande au titre des aides régionales à l'investissement cofinancées par le FEADER dans le cadre du Programme de Développement Rural 2014 – 2020 d'Ile-de-France

MANDAT DE DEPOT DE DOSSIER PAR LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE AU GUICHET  
UNIQUE SERVICE INSTRUCTEUR

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_ (nom et prénom)

Représentant légal de \_\_\_\_\_ (nom de la structure)

atteste avoir constitué un dossier de demande d'aide au titre des AAP :

BATIMENTS AGRICOLES – PCAE (Mesure 4.1 du PDR) / DIVERSIFICATION - PCAE (Mesures 4.1, 4.2 et 6.4) (*rayez la mention inutile*) en lien avec la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France.

Je reconnais avoir pris connaissance que, conformément aux modalités précisées dans la notice de l'aide, la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France est chargée d'une mission d'accompagnement et de pré-instruction du dispositif visé ci-dessus et que la DDT (ou la DRIA AF pour la petite couronne et Paris) est le Guichet Unique Service Instructeur.

Afin de permettre l'instruction de ma demande, j'autorise la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France à transmettre mon dossier de demande d'aide au Guichet Unique – Service Instructeur de mon département, qui est seul habilité à délivrer un accusé de réception ainsi que tout autre acte administratif relatif à mon dossier.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur